

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 2 octobre 2019 portant élévation d'un militaire appartenant à l'armée active

NOR : ARMM1926902D

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 2 octobre 2019, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la présente élévation est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 27 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, le conseil des ministres entendu, est élevé, pour prendre rang à compter de la date de sa réception, le militaire appartenant à l'armée active désigné ci-après :

A la dignité de grand officier

GENDARMERIE NATIONALE

Lizurey (Richard, Paul), général d'armée. Commandeur du 9 mars 2017. Cité.